

Fiduciaire Actualités.



Indice des prix à la consommation (Base 2004 = 100)

2011	Indice santé *	Indice normal
Janvier	114,38	115,66
Février	115,05	116,33
Mars	115,39	116,91
Avril	115,57	117,20
Mai	115,98	117,59
Juin	116,43	117,95
Juillet	116,61	118,09
Août	116,49	117,99
Septembre	116,73	118,31
Octobre	116,96	118,49
Novembre	117,40	118,96
Décembre	117,52	119,01

* à utiliser pour l'indexation des loyers, salaires, et allocations sociales

Indice ABEX

Année	Indice
Novembre 2011	705
Mai 2011	694
Novembre 2010	690
Mai 2010	673
Novembre 2009	670
Mai 2009	684
Novembre 2008	695
Mai 2008	692

Source: Association belge des experts - www.abex.be

Prix moyens des carburants 2011

Le service des prix du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie a constaté les prix des carburants moyens suivants par litre (TVA comprise) - en EUR

Euro 95 10ppm	1,6051 EUR
Super 98 10ppm	1,6328 EUR
Diesel	1,4405 EUR
LPG	0,6610 EUR

Cours de change indicatifs au 31.12.2011 (cours indicatifs de l'euro)

Pays	Code devise	1 EUR =	Pays	Code devise	1 EUR =
Australie	AUD	1,2729	Nouv.-Zélande	NZD	1,6737
Belgique	EUR	1,0000	Pologne	PLN	4,4580
Bulgarie	BGN	1,9558	Roumanie	RON	4,3233
Canada	CAD	1,3215	Tchéquie	CZK	25,787
Danemark	DKK	7,4342	États-Unis	USD	1,2939
Hongrie	HUF	314,58	Royaume-Uni	GBP	0,8353
Japon	JPY	100,20	Afrique du Sud	ZAR	10,4830
Lettonie	LVL	0,6995	Suède	SEK	8,9120
Lituanie	LTL	3,4528	Suisse	CHF	1,2156
Norvège	NOK	7,7540			

Avantages de toute nature - revenus 2012

Fourniture gratuite de chauffage

- au personnel de direction et aux dirigeants d'entreprise 1.820 EUR par an *
- aux autres bénéficiaires 820 EUR par an

Fourniture gratuite d'électricité utilisée à des fins autres que le chauffage

- au personnel de direction et aux dirigeants d'entreprise 910 EUR par an *
- aux autres bénéficiaires 410 EUR par an

Fourniture gratuite de domestiques, ouvriers domestiques, jardiniers, chauffeurs, ...

- par personne occupée à temps plein 5.950 EUR

Mise à disposition gratuite de biens immobiliers appartenant à une personne morale

- non bâtis RC indexé x 100/90
- bâtis
 - si revenu cadastral (RC) ≤ 745 EUR RC indexé x 100/60 x 1,25
 - si revenu cadastral (RC) > 745 EUR RC indexé x 100/60 x 3,8 *
 - immeubles meublés Montants à multiplier par x 5/3

* sur base du projet de texte du 14/02/2012

Tarifs des publications au Moniteur belge

A partir du 1er janvier 2012, les tarifs suivants (en EUR) sont d'application

	Montant	TVA 21 %	Total	Montant	TVA 21 %	Total
	Ondernemingen			Verenigingen		
Constitution	196,20	41,20	237,40	130,00	27,30	157,30
Modification	122,60	25,75	148,35	98,10	20,60	118,70

Source: Moniteur belge - www.moniteur.be

Baromètre Financier

Consultez chaque mois le Baromètre Financier sur notre site internet www.deloitte-fiduciaire.be -> rubrique 'Publications -> Quick Reference'

Editeur responsable

Stefaan Pattijn

La reproduction totale ou partielle de cette publication n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de la rédaction. Malgré tous les soins apportés à cette édition, la rédaction ne peut être tenue pour responsable des erreurs et omissions éventuelles qui subsisteraient dans les textes publiés.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre correspondant Deloitte habituel, ou téléphonez au numéro 09 393 75 85.

© 2012 Deloitte Fiduciaire
Designed and produced by the Creative Studio at Deloitte Belgium

Anvers - Bruges - Charleroi - Courtrai - Gand - Hasselt - Liège - Louvain - Roulers



Avantage de toute nature résultant de l'utilisation d'un véhicule à des fins personnels à partir 01/01/2012

ATN = prix catalogue x émission de CO₂ x 6/7 (minimum 1.200 EUR)

Prix catalogue	• Nouveau: la valeur facturée, options et tva comprises + réductions • Véhicule d'occasion: prix catalogue à l'état neuf lors d'une vente à un particulier, tva, options, réductions comprises		
Emission CO ₂	Diesel	5,50 %	+ 0,1 % par gram émission de CO ₂ > 95 - 0,1 % par gram émission de CO ₂ < 95
	Essence	5,50 %	+ 0,1 % par gram émission de CO ₂ > 115 - 0,1 % par gram émission de CO ₂ < 115
Minimum	4 %		
	18 %		

* sur base du projet de texte du 14/02/2012

* correction en fonction de l'âge du véhicule par période de 12 mois la valeur catalogue diminue de 6 %. Ce pourcentage ne peut jamais être inférieur à 70 %.

Versements anticipés pour l'exercice d'imposition 2012

Sociétés & indépendants personnes physiques*

Composants du calcul de la majoration	Ex. 2012	Bonifications pour versements anticipés	Ex. 2012
Majoration globale	2,25 %	Bonification moyenne	1,125 %
Avantages en fonction de la date ultime de versement:		Bonifications en fonction de la date ultime:	
VA 1: 12 avril	3 %	VA 1: 12 avril	1,5 %
VA 2: 12 juillet	2,5 %	VA 2: 12 juillet	1,25 %
VA 3: 11 octobre	2 %	VA 3: 11 octobre	1 %
VA 4: 20 décembre	1,5 %	VA 4: 20 décembre	0,75 %

* pour les personnes physiques, la majoration est ramenée à 90 % sans conditions de revenus

Tarifs de dépôt des comptes annuels

A partir du 01/01/2012, les tarifs suivants sont d'application (TVAC)

Type de schéma	Sur papier	Par internet (XBRL)
Schéma abrégé	215,93 EUR	148,53 EUR
Schéma complet	466,89 EUR	399,49 EUR
Rectification	145,80 EUR	145,80 EUR

Source: Banque Nationale de Belgique

Pourcentage des intérêts notionnels

Grandes sociétés

Ex. 2012: 3,425 %

Ex. 2013: 3 %

PME

Ex. 2012: 3,925 %

Ex. 2013: 3,5 %

Taux d'intérêt légaux - retard de paiement

Base annuelle

Impôt des sociétés	
Impôt des personnes physiques	
Précompte professionnel	7 %
Précompte mobilier	
Précompte immobilier	
Intérêts judiciaires	4,25 %
TVA	9,6 %

Rémunération min. d'un administrateur personne physique

Pour l'exercice d'imp. 2011: 36.000 EUR

Pour l'exercice d'imp. 2012: 36.000 EUR